



Corniche Angevine

6 février 2020

Présentation de la
politique ENS

La politique ENS du Département

› Un second plan départemental ENS 2017/2021 approuvé en Juillet 2017 par l'assemblée

› **4 objectifs stratégiques :**

1. *Préserver les sites, les habitats et les espèces*
2. *Veiller à la cohérence et l'exemplarité des actions du Département*
3. *Sensibiliser, communiquer sur les enjeux de la politique ENS*
4. *Animer et évaluer la politique ENS*



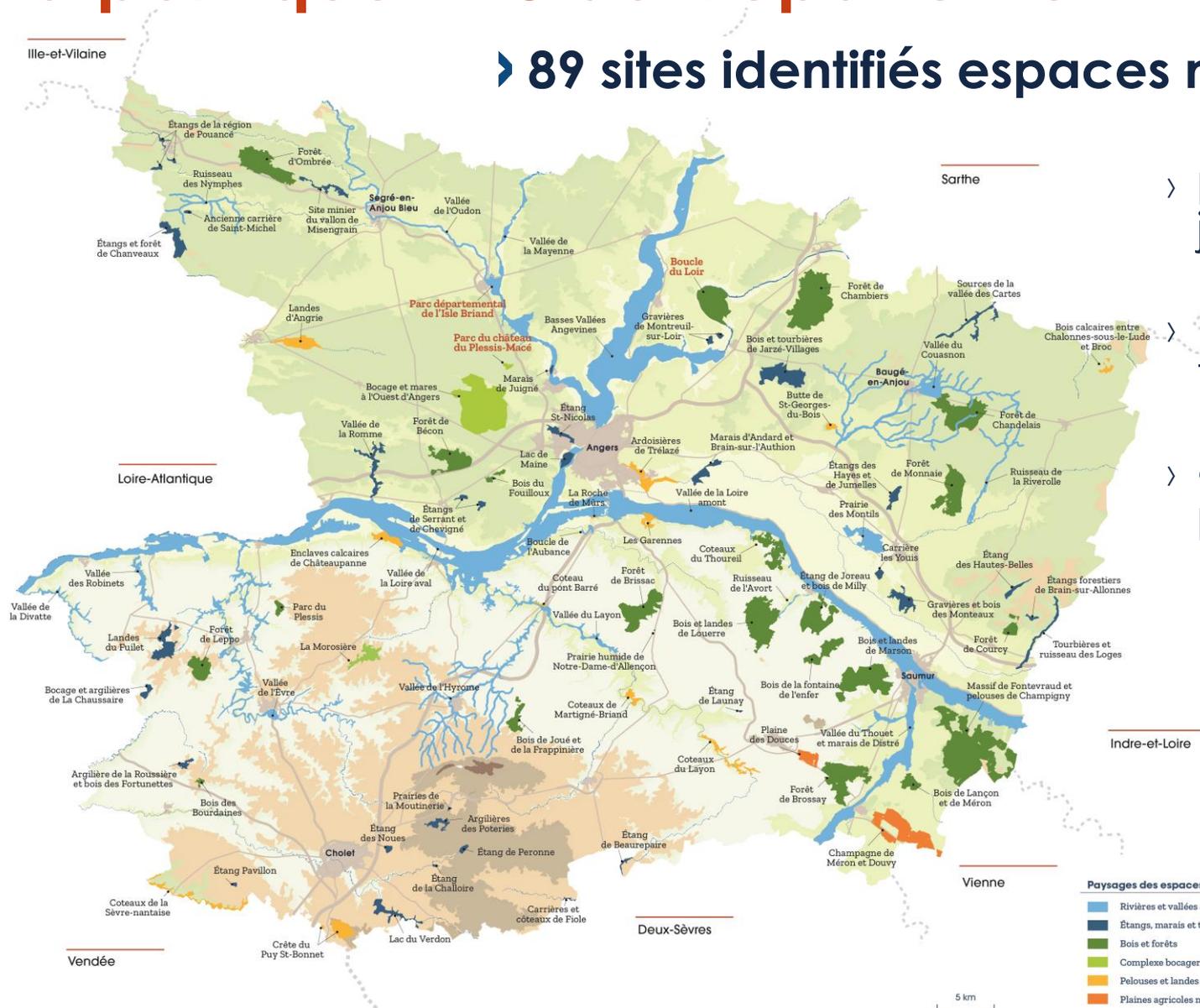
La politique ENS du Département

➤ 89 sites identifiés espaces naturels

› pas de portée juridique

› 10 % du territoire en ENS

› 6 grands paysages



Paysages des espaces naturels sensibles

- Rivières et vallées alluviales
 - Étangs, marais et tourbières
 - Bois et forêts
 - Complexe bocager
 - Pelouses et landes sèches
 - Plaines agricoles méridionales
- Propriété départementale

L'engagement du Département

► Dans le cadre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles, le Département

- › soutient la préservation et la restauration des milieux naturels de l'Anjou.
- › encourage les actions de sensibilisation et de valorisation à destination d'un large public.



L'engagement du Département :

→ Préservation et gestion des milieux

› Aides « Sites et espèces » sur les 89 ENS pouvant porter sur :

○ L'élaboration de plan d'actions (taux max de 80 %)

○ La mise en œuvre d'actions (taux max de 60 %)

- Travaux de gestion

→ Exemple restauration du ruisseau du Plessis Macé
(porté par CD49)



- Ouverture aux publics

→ Exemple sentier du « Mineur masqué »
(porté par Ombrée d'Anjou)



- Inventaires/Connaissances

→ Exemple inventaires sur la Roche de Mûrs
(porté par Murs Erigné)



L'engagement du Département :

→ Reconstitution du bocage

› Aides « Bocage » mobilisable sur l'ensemble du département
(Taux de financement à 50 % avec un plafond à 4,5€/ml)

○ Objectifs :

- préserver et restaurer la trame bocagère
- Favoriser la filière « végétal local » avec l'utilisation de végétaux répondant aux conditions de ce label



► Depuis 1997, plus de 1 500 000 arbres et arbustes plantés avec l'aide du Département

L'engagement du Département :

→ Stratégie foncière

› **Aides à l'acquisition par les Collectivités sur les 89 ENS (Taux de financement jusqu'à 80 %)**

› **Mise en place du droit de préemption ENS**

- Instauré en collaboration avec les collectivités
- Délégué aux communes pour favoriser une approche locale
- Outils de veille permettant :
 - Une connaissance des mutations qui s'exercent sur le périmètre défini
 - Une possibilité offerte (mais non obligatoire) de préempter si cela s'avère pertinent
 - Une information en amont des acheteurs et vendeurs sur l'intérêt que la collectivité porte au(x) secteur(s) concerné(s)



► **Aujourd'hui 15 zones de préemption effectives, représentant 6 000 ha**

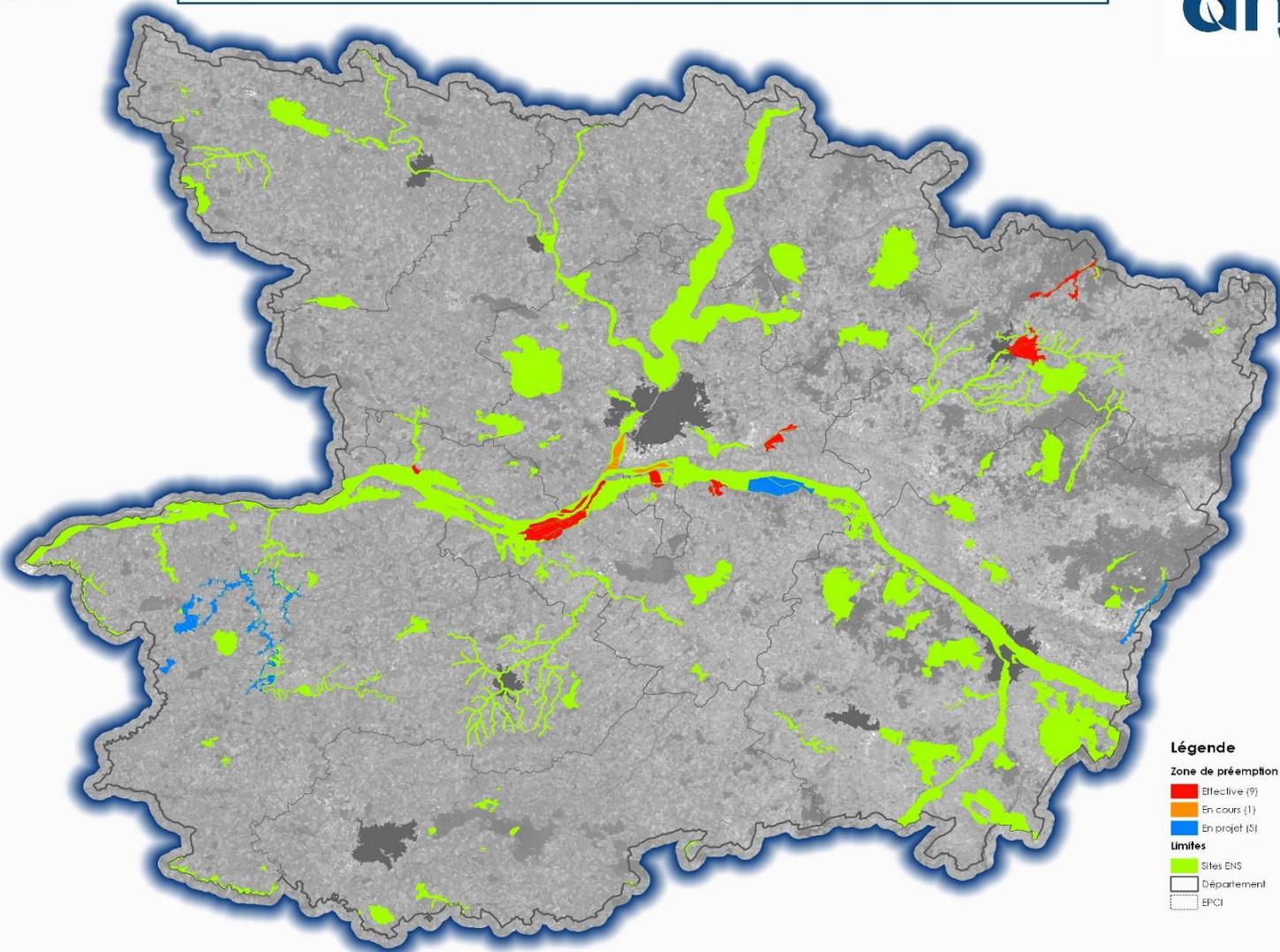
L'engagement du Département :

→ Stratégie foncière

PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS

La stratégie foncière

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



0 5 10 km

L'engagement du Département :

→ Sensibilisation à l'environnement

› Appel à projets « Les ENS support pédagogiques »

- Programme d'animations sur les 89 ENS (RDV nature en Anjou)
- Pouvant être porté par une commune (exemple Baugé en Anjou avec 12 animations sur son territoire en 2019)
- En 2019, 120 dates 100% gratuites

► RDV nature en Anjou 2020 → 160 dates sur l'ensemble du territoire

› Exposition itinérante « Force de la Nature »

- Un outil ludique, pédagogique, interactif sur la faune et la flore
- 3 niveaux de lecture
 - Jeu à destination des enfants (6/13 ans)
 - Des panneaux d'information grand public
 - Une application numérique pour tous
- Plus de 2 000 visiteurs à l'hôtel du Département (dont 700 enfants)



► Exposition disponible en prêt gratuit depuis Juillet 2019

PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS 

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

 anjou